



DidRo

Didactique du droit A (MSDRO 31, automne 2024)

La notion de compétence en droit
et
La formation des contrats

1

**Quelques rappels en
droit des contrats**

G. Roduit, A24 2

2

Quatre principes essentiels en droit des contrats

1. la liberté contractuelle
(liberté de conclure, de la forme, de l'objet)
2. la fidélité contractuelle
(*pacta sunt servanda* !)
3. le respect de la bonne foi
(loyauté en affaire et principe de la confiance)
4. la protection de la liberté individuelle
(protection de la partie faible ou contre soi-même)

G. Roduit, A24 3

3

La hiérarchie des normes



1. Les normes étatiques impératives
2. Les normes individuelles du contrat
3. Les normes autonomes (si elles existent et ont été valablement intégrées au contrat)
4. Les normes étatiques dispositives supplétives (de la partie spéciale, puis de la partie générale)

G. Roduit, A24 4

4

Les différents types de normes

1. Les normes étatiques

- les normes **impératives** (**absolument** - CO 19 II, CO 216 I, CO 243, CO 361 - ou **relativement** - CO 362, CO 256 II, CO 468a II, CO 492 IV)
- les normes **dispositives** selon 19 I CO (**supplétives** - CO 75, CO 189 I - ou **interprétatives** - CO 16 I, CO 74, CO 189 II-III, CO 481 II)

2. Les normes contractuelles

- les normes **individuelles**
- les normes **autonomes** (les conditions générales et les conventions collectives)

G. Roduit, A24

5

5

Le caractère impératif d'une norme

1. *Expressément*, si cela ressort du texte légal

- la loi l'impose : « au plus » CO 216a ; « qui ne peut pas être supprimée par convention » CO 418u I
- la loi frappe de nullité toute dérogation : CO 34 II, CO 100 I, CO 141 I, CO 199, CO 256 II, CO 266o, CO 273
- la loi dresse la liste des normes visées : CO 361-362

2. *Implicitement*, si le caractère impératif est dicté par l'esprit de la norme et le but de protection qu'elle poursuit

- les règles légales sur la forme : CO 22 II, CO 216 I, CO 243 I, CO 344a I, CO 493 I
- les règles de protection de la partie faible : CO 40a
- les règles qui protègent la liberté d'une partie dans un contrat fondé sur la confiance : CO 404

G. Roduit, A24

6

6

Les différentes classifications des contrats

1. **Selon la relation à la loi**
les contrats nommés et les contrats innommés (*mixtes ou sui generi*)
2. **Selon la forme** (contrats formels ou informels)
les contrats sous forme authentique, écrite, orale ou tacite
3. **Selon la relation entre les parties**
les contrats unilatéraux, bilatéraux imparfaits, bilatéraux parfaits ou synallagmatiques, multilatéraux
4. **Selon la relation au temps**
les contrats simples, de durée
5. **Selon la prestation caractéristique**
les *contrats d'aliénation* (vente, donation), *d'usage* (bail, prêt), *de travail* (individuel, apprentissage), *de service de résultats* (entreprise), *de service de moyen* (mandat), *aléatoires* (garantie), *de société*

G. Roduit, A24

7

7

Le système de la formation d'un contrat

Une obligation contractuelle ne prend naissance que par un contrat valablement formé !

Cela suppose que deux conditions soient remplies.

Il faut :

1. l'accord des volontés (aspect volontaire)
- et**
2. la validité du contrat (aspect légal).

G. Roduit, A24

8

8

Le système de la formation d'un contrat

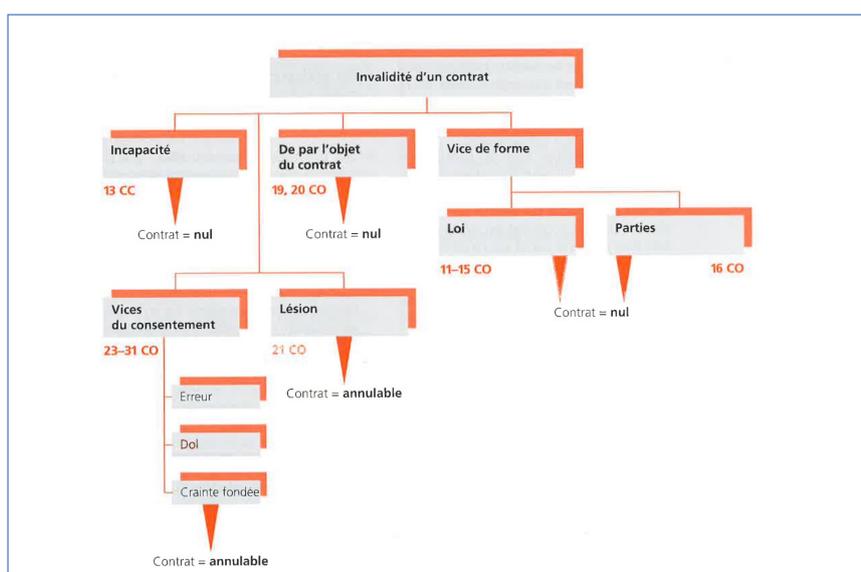
1. S'il n'y a pas accord des volontés (CO 1-10), il y a inexistence du contrat !
2. S'il y a accord des volontés, il s'agit de vérifier si le contrat remplit toutes les exigences légales pour qu'il soit considéré comme valide : le contrat contient-il un vice ?

vices de capacité (CC 12ss)	nullité du contrat
vices de forme (CO 11)	nullité du contrat
vices de l'objet (CO 19-20)	nullité du contrat
vices du consentement (CO 23-31, 21)	contrat annulable
vices de représentation (CO 32ss)	nullité du contrat, mais ratification possible

G. Roduit, A24

9

9



G. Roduit, A24

10

10

L'étude de la validité d'un contrat passe donc par un cheminement qui peut être présenté de la manière suivante...

The flowchart outlines the process of checking contract validity. It starts with identifying legal forms, then checks for specific forms. If not, it checks the object of the contract. Finally, it verifies the conclusion procedure. Each step includes a box for notes and a box for specific legal articles.

La loi reconnaît quatre formes possibles de contrats, soit ...

1) _____
2) _____
3) _____
4) _____

Certains contrats sont soumis à une forme précise et ne sont valables que s'ils sont passés en cette forme.
Donnez deux exemples de contrat nécessitant une forme particulière...
a) le contrat _____ requiert la forme _____
b) le contrat _____ requiert la forme _____

Le contrat n'est pas soumis à une forme spéciale (ex. le contrat de vente mobilière) ou il respecte la forme requise.

Il convient ensuite de s'intéresser à l'objet du contrat, c'est-à-dire _____

Selon l'article _____ du CO, le contrat est nul s'il a pour objet une chose...
a) _____
b) _____
c) _____

Le contrat ne porte pas sur une chose pouvant le rendre nul.

Un contrat peut donc être annulable dans les cas de...
a) _____ (art. _____ du CO)
b) _____ (art. _____ du CO)
c) _____ (art. _____ du CO)
d) _____ (art. _____ du CO)

Enfin, on doit encore vérifier la manière dont le contrat a été passé (son déroulement, c'est-à-dire la procédure de conclusion du contrat), avant d'accepter sa validité.

Le contrat est valable, tant dans sa forme que dans son objet et sa procédure de conclusion.

L'article _____ du CO fixe le délai d'annulabilité d'un contrat à _____

G. Roduit, A24 11

11

La notion de compétence dans l'enseignement du droit

G. Roduit, A24 12

12

(Apprendre quoi ?)

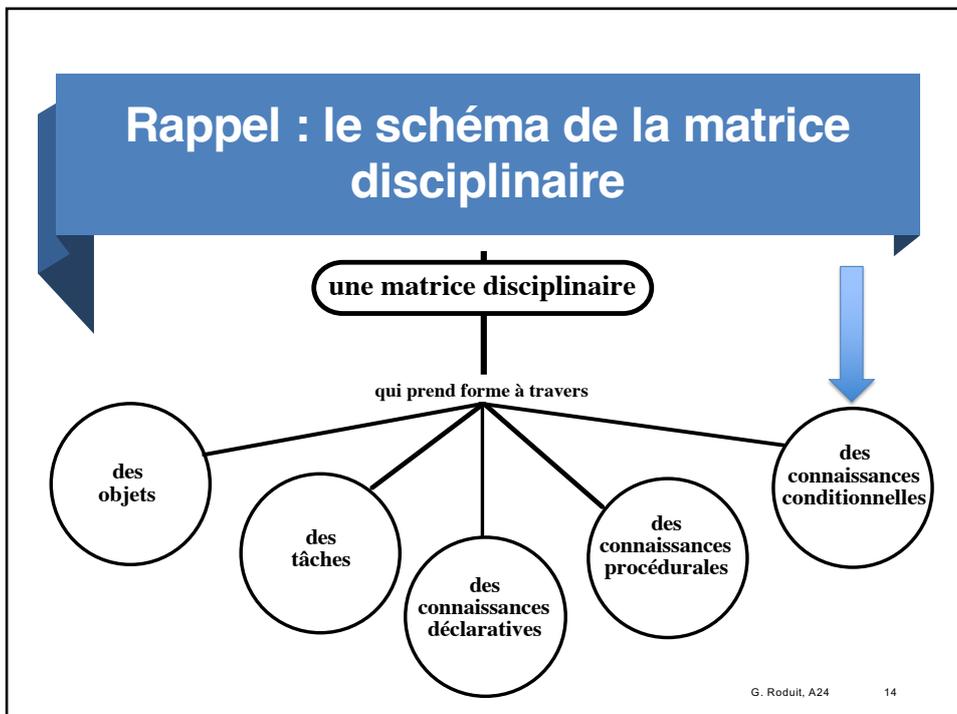
➔ apprendre pour faire quoi ?

L'enseignement par compétences : pourquoi ?

- Ne plus s'encombrer de « savoirs morts » et de « savoirs ignares »
- Répondre aux besoins du monde professionnel
- Donner du sens aux apprentissages
- Uniformiser les attentes de l'enseignement
- ...

G. Roduit, A24 13

13



14

Un changement de paradigme

Il existe deux logiques pour la conception d'une formation et d'un examen, qui divergent sur des points essentiels : l'orientation vers la spécialisation et l'orientation vers les compétences :

Orientation vers la spécialisation

Le système de formation et d'examen suit la logique d'une discipline de spécialisation.

Orientation vers les compétences

Le système de formation et d'examen s'aligne sur des situations de travail, des compétences opérationnelles et des champs d'apprentissage. La pratique en constitue le point de départ.

Une formation construite selon les thèmes des disciplines invoquées

Une formation modelée sur les situations professionnelles tirées de la pratique

Konvink, *Promouvoir les compétences, mais comment ?*, pp. 6 et 8

Les compétences opérationnelles présentées dans le Plan de formation GCD (CFC)

3.2. Vue d'ensemble des compétences opérationnelles

↓ Domaines de compétences opérationnelles	Compétences opérationnelles →					
a Gestion des relations avec les clients	a1: Créer le premier contact avec le client du commerce de détail	a2: Analyser le besoin du client du commerce de détail et présenter des solutions	a3: Conclure l'entretien de vente et assurer le suivi	a4: Traiter les demandes des clients du commerce de détail sur différents canaux	a5: Construire et entretenir les relations avec les clients pour le commerce de détail sur divers canaux	a6: Communiquer avec les clients dans des situations exigeantes du commerce de détail
b Gestion et présentation des produits et prestations	b1: Mettre en œuvre les tâches du processus de gestion de marchandises	b2: Présenter les produits et prestations pour le commerce de détail en étant sensible aux besoins des clients	b3: Traiter les chiffres-clés de l'entreprise, les données relatives aux clients et les informations			
c Acquisition, intégration et développement des connaissances sur les produits et prestations	c1: S'informer sur les produits et prestations proposés dans la branche	c2: Elaborer des produits et fournir des prestations de la branche en étant sensible aux besoins des clients	c3: Identifier les dernières évolutions dans la branche et les intégrer dans le quotidien professionnel			
d Interactions au sein de l'entreprise et dans la branche	d1: Assurer le flux des informations du commerce de détail sur tous les canaux	d2: Organiser la collaboration avec différentes équipes du commerce de détail	d3: Identifier les évolutions opérationnelles du commerce de détail et assurer de nouvelles tâches	d4: Organiser et coordonner ses propres tâches du commerce de détail	d5: Déléguer une partie des tâches dans son domaine de responsabilité	
e Conception et réalisation d'expériences d'achat	e1: Mener des entretiens de vente exigeants avec des clients du commerce de détail	e2: Organiser des expériences d'achat relatives à des produits et des prestations du commerce de détail	e3: Contribuer à l'organisation d'événements pour les clients ou de ventes promotionnelles			
f Gestion de magasins en ligne	f1: Générer les données des articles pour le magasin en ligne	f2: Analyser les données relatives aux ventes en ligne et au comportement des clients	f3: Gérer la présentation des produits et les processus du magasin en ligne			

Haute école pédagogique de Jura

HAUTE ÉCOLE PÉDAGOGIQUE BEJUNE

Formation des enseignantes et enseignants
Référentiel de compétences professionnelles

C10 Coopérer avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation des tâches favorisant le développement et l'évaluation des connaissances

C1 Concevoir, planifier et piloter des dispositifs d'enseignement en fonction des élèves et du programme d'études

C2 Évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des connaissances et des compétences des élèves

C3 Mettre en place un cadre de travail qui favorise les apprentissages, la socialisation et l'autonomie des élèves

C4 Agir de façon éthique et responsable

C5 Prendre en compte la diversité des élèves

C6 Communiquer de manière claire et choisir les moyens appropriés dans les divers contextes liés à la profession enseignante

C7 Agir en tant que professionnel·le, interprète critique d'objets de savoir et face de culture

C8 S'engager dans une démarche de développement professionnel et d'apprentissage tout au long de la vie

C9 Travailler à la réalisation des objectifs éducatifs de l'école avec tous les partenaires concernés

G. Roduit, A24 17

17

Un changement de paradigme

Il existe deux logiques pour la conception d'une formation et d'un examen, qui divergent sur des points essentiels : l'**orientation vers la spécialisation** et l'**orientation vers les compétences** :

<p>Orientation vers la spécialisation</p> <p>Le système de formation et d'examen suit la logique d'une discipline de spécialisation.</p>	<p>Orientation vers les compétences</p> <p>Le système de formation et d'examen s'aligne sur des situations issues de la pratique disciplinaire</p>
<p>↓</p> <p>Une formation construite selon les thèmes des disciplines invoquées</p>	<p>↓</p> <p>Une formation modelée sur les situations tirées de la discipline ou des pratiques sociales de référence</p>

G. Roduit, A24 18

18

De nombreuses définitions pour une notion complexe
(Joannert, 2009)

Une compétence	D'Hainaut, 1988	Raynal et Rieunier, 1997	Gillet, 1991	Perrenoud, 1997	Jonnaert, Lauwaers, Peltier, 1990	Meirieu, 1991	Pallascio, 2000
fait référence à un ensemble d'éléments	des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être	des comportements	un système de connaissances, conceptuelles et procédurales	des ressources	des capacités	un savoir identifié	des dispositions de nature cognitive, affective, réflexive et contextuelle
que le sujet peut mobiliser	(non précisé)	ces comportements sont potentiels	ces connaissances sont organisées en schémas opératoires	ces ressources sont mobilisables	ces capacités sont à sélectionner et à coordonner	ce savoir identifié est à mettre en jeu	la mobilisation est exprimée à travers le concept de disposition
pour traiter une situation	traitement des situations	une activité complexe	l'identification d'une tâche-problème et sa résolution	un type défini de situations	la représentation de la situation par le sujet	une situation déterminée	des situations-problèmes
avec succès	« exercer convenablement un rôle, une fonction ou une activité. »	« exercer efficacement une activité. »	« une action efficace »	« agir efficacement »	« répondre plus ou moins pertinemment à la sollicitation de la représentation de la situation. »	« une combinaison appropriée de capacités »	« une action responsable, c'est-à-dire conçue, gérée et appliquée en toute connaissance de cause. »

G. Roduit, A24 19

19

De nombreuses définitions pour une notion complexe
(Basque, 2015)

1. Un **savoir-agir**,
2. qui est **contextualisé**,
3. qui nécessite la mobilisation de **ressources** internes et externes,
4. qui se manifeste dans une **performance**.

G. Roduit, A24 20

20

Une définition de la notion de compétence

Travailler une **compétence**, c'est demander aux élèves de mobiliser un ensemble de ressources (des savoirs, des savoir-faire, des savoir-être) en vue de résoudre une tâche complexe avec succès.

Il s'agit donc de dépasser le savoir-redire et le savoir-refaire pour apprendre à l'élève à intégrer les connaissances apprises dans des mises en œuvre concrètes !

G. Roduit, A24 21

21

Une définition de la notion de compétence



G. Roduit, A24 22

22

Des ressources à mobiliser selon les plans d'études

Des savoirs	Des savoir-faire	Des savoir-être
(= la liste traditionnelle des contenus) - Les domaines du droit et les thèmes juridiques à traiter - Les principales règles à étudier - Quelques concepts de base et le vocabulaire spécifique à maîtriser - ...	- Prendre des notes, lire, comprendre, résumer, ... - Utiliser les codes - Appliquer des règles de droit et une démarche de résolution des cas - Effectuer des recherches documentaires et analyser une source - Présenter un exposé - ...	- Faire preuve d'esprit critique - Acquérir une attitude ouverte aux opinions et empreinte de respect - Se montrer responsable de ses actes - Développer son esprit d'initiative - ...

G. Roduit, A24

23

23

Réflexion sur la nature du droit et la logique des compétences ?

- Une volonté de dépasser la posture purement positiviste
- Un savoir qui n'est pas un donné, mais qui est à construire



L'enseignement du droit ne consisterait pas seulement en la transmission d'*une vérité juridique*, mais à la prise de conscience que le droit est un discours construit pour répondre à certaines finalités sociales.



L'enseignant devrait donc proposer des situations d'apprentissage permettant cette prise de conscience et la construction de ces savoirs juridiques.

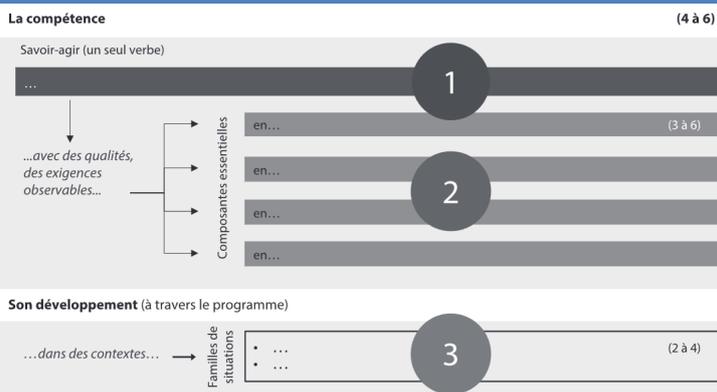
Enseigner le droit = faire construire aux élèves leurs savoirs par la résolution de situations problématiques tirées de la pratique du droit !

G. Roduit, A24

24

24

Comment formuler des compétences en droit ?



Poumay M. (dir.), *Comment mettre en œuvre une approche par compétences dans le supérieur*, De Boeck, 2022.
Chapitre 1. Rédiger un référentiel de compétences (p. 25)

G. Roduit, A24

25

25

Comment formuler des compétences en droit ?

Lisez individuellement l'article distribué.

Par groupe, choisissez deux idées d'activité que vous pourriez faire avec vos élèves avec ce texte.

A partir de ces deux activités que vous décrivez très brièvement, **vous formulez deux compétences juridiques** différentes.

Pour vérifier qu'il s'agit bien de deux compétences vous citez quelques ressources que les élèves devraient logiquement mobiliser pour travailler ces deux compétences.

G. Roduit, A24

26

26

Comment formuler des compétences en droit ?

Quelle activité pensez-vous donner à vos élèves ? (ne développez pas ce point de manière détaillée, c'est la compétence qui se cache derrière cette activité qui nous intéresse)

Donner l'état de fait du cas uniquement, puis leur demander de résoudre ce cas selon la démarche en 6 étapes ; donner après l'article pour comparer avec leurs réponses

Quelle compétence proprement juridique cette activité permettra de travailler avec vos élèves ? Formulez aussi précisément que possible cette compétence :

Résoudre un cas en droit = proposer une solution juridique à une situation conflictuelle tirée de la vie quotidienne en développant un raisonnement juridique basé sur l'utilisation de règles légales

Pour vérifier qu'il s'agit bien d'une compétence, énumérez les ressources que les élèves devront mobiliser :

les savoirs	les savoir-faire	les autres ressources
<ul style="list-style-type: none"> - Le vocabulaire juridique - Les notions et les règles légales du thème - Les étapes d'un raisonnement juridique - ... 	<ul style="list-style-type: none"> - Chercher des règles légales dans un code - Lire et interpréter des règles légales - Appliquer un syllogisme juridique - ... 	<ul style="list-style-type: none"> - Lire et écrire en français - Distinguer les faits des opinions - Développer une attitude critique - Collaborer - ...

G. Roduit, A24

27

27

Comment formuler des compétences en droit ?

Par groupe, choisissez deux idées d'activité que vous pourriez faire avec vos élèves avec ce texte.

A partir de ces deux activités que vous décrivez très brièvement, **vous formulez deux compétences juridiques** différentes.

Pour vérifier qu'il s'agit bien de deux compétences vous citez quelques ressources que les élèves devraient logiquement mobiliser pour travailler ces deux compétences.

G. Roduit, A24

28

28

Des compétences en droit au secondaire 2 selon les plans d'études ?

Plan d'études cadre pour les Ecole de Culture générale, CDIP, 2019

6.3.1 DROIT

COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

Les élèves sont capables



- d'expliquer à l'aide d'exemples la différence entre le droit public et le droit privé;
- de citer les principales sources du droit et de préciser leurs caractéristiques;
- d'illustrer la hiérarchie des normes dans le contexte de leur propre expérience;
- d'expliquer les piliers de l'Etat de droit;
- d'expliquer la signification des droits fondamentaux dans le contexte national et international.

DOMAINES D'APPRENTISSAGE

Ordre juridique / organisation de l'Etat
 Droits fondamentaux
 Code civil (CC)
 Code des obligations (CO)
 Droit pénal

Des compétences en droit au secondaire 2 selon les plans d'études ?

Plan d'études « Ecole » de l'ECGF, 2019

Objectifs spécifiques

Thèmes (selon les domaines d'apprentissage et les indications de contenu appelées « compétences disciplinaires » du plan d'études cantonal)	Compétences disciplinaires (selon les « moyens didactiques » cités dans le plan d'études cantonal)
En droit 1. L'organisation de l'État Expliquer les piliers de l'État de droit 2. Les domaines du droit et l'ordre juridique suisse Citer les principales sources du droit et expliquer leurs caractéristiques Expliquer la différence entre le droit public et le droit privé Illustrer la hiérarchie des normes 3. Les droits fondamentaux Expliquer la signification des droits fondamentaux dans le contexte national et international	<ul style="list-style-type: none"> • Expliquer le rôle du droit dans la société par des études de cas • Analyser le processus de prise de décision en droit (élaboration des lois, jugements, ...) pour en déterminer les différentes étapes • Construire des schémas représentant l'organisation de l'État et la structure de l'ordre juridique suisse • Analyser des situations de la vie quotidienne et résoudre des cas concrets à l'aide de raisonnements juridiques • Étudier et comparer des situations juridiques relatives à la CEDH et à la Constitution en analysant et appliquant des dispositions légales

Des compétences en droit au secondaire 2 selon les plans d'études ?

Plan d'études,
Ecole de maturité,
Vaud 2024

En discipline obligatoire

Objectifs

- « S'initier au raisonnement juridique par :
 - la maîtrise d'un vocabulaire et d'expressions juridiques
 - la compréhension des principes régissant les obligations et l'organisation du système juridique
 - la recherche, la compréhension et l'interprétation des articles de loi... »
- « Analyser de manière critique et commenter l'actualité juridique en suivant une démarche systématique »

G. Roduit, A24 31

31

Des compétences en droit au secondaire 2 selon les plans d'études ?

Plan d'études,
Ecole de maturité,
Vaud 2022

En option spécifique

Compétences

Droit

- Étudier les règles juridiques essentielles et les principaux contrats ;
- résoudre des cas pratiques en s'appuyant sur des textes légaux et en utilisant notamment un raisonnement par syllogisme ;
- utiliser à bon escient le vocabulaire juridique de base ;
- recourir à la jurisprudence et à la doctrine ;
- argumenter et défendre son point de vue.

G. Roduit, A24 32

32

EDK | CDIP | CDPE | CDEP |

PEC écoles de maturité, 2024

3. Droit	Les titulaires d'un certificat de maturité gymnasiale sont capables
Domaine de formation et domaines partiels	Compétences disciplinaires
3.1 Tradition et évolution	<ul style="list-style-type: none"> - d'expliquer la nature évolutive du droit et la façon dont le système juridique est un outil de prévention et de régulation des conflits (ID, EC) ; - de distinguer le droit public du droit privé (EC) ; - d'utiliser les concepts et méthodes de travail juridiques (PS).
3.2 Pouvoir et responsabilité	<ul style="list-style-type: none"> - d'expliquer les principes de l'activité de l'État de droit et les appliquer à des cas pratiques (ID, EC) ; - de décrire l'organisation de l'État, les institutions et processus politiques de même que de distinguer les possibilités de participation politique (EC) ; - de distinguer les catégories de droits fondamentaux et illustrer leur restriction à l'aide de cas pratiques (EDD, NUM, EC).
3.3 Culpabilité et sanction	<ul style="list-style-type: none"> - d'expliquer les bases du droit pénal et de les appliquer à des cas pratiques (NUM, EC).
3.4 Droits et obligations	<ul style="list-style-type: none"> - d'expliquer les bases du droit des personnes et de les appliquer à des cas pratiques (NUM, EC) ; - d'expliquer les bases du droit des contrats et de les appliquer à des cas pratiques (NUM, EC).

G. Roduit, A24 33

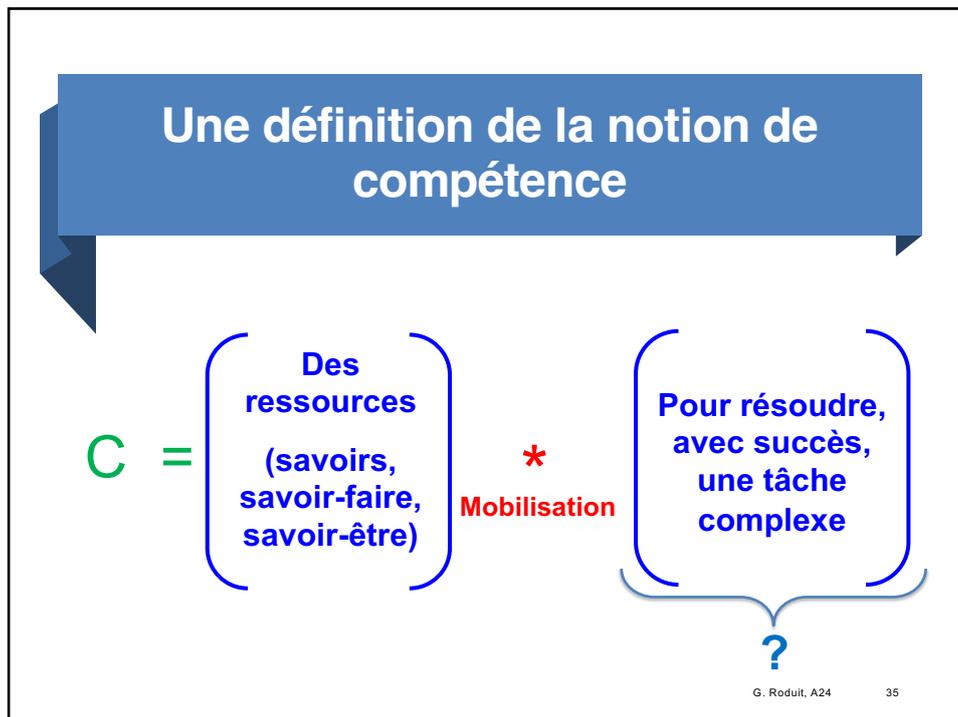
33

Des compétences juridiques ?

1. Proposer une solution juridique à un cas tiré d'une situation de la vie quotidienne en développant un raisonnement juridique
2. Identifier les différents usages du droit dans les médias en déterminant les enjeux juridiques et les domaines du droit touchés
3. Critiquer une décision juridique en formulant une argumentation fondée sur diverses sources du droit
4. ...

G. Roduit, A24 34

34



35

Caractéristiques d'une situation d'exercice (et d'évaluation) d'une compétence

complexe	par les données qui sont fournies (nombre, données parasites, difficultés, variété,...) et par la prescription d'une tâche globale
disciplinaire	fait référence à un ensemble de problèmes spécifiques à une discipline
visé l'intégration des acquis	ni restitution, ni simple application; mais suppose la mobilisation d'acquis (acquis intégrés et non additionnés)
appartient à une famille	semblable, par sa structure, à d'autres situations appartenant à la même <i>famille</i> , mais nouvelle dans sa forme (inédite)

G. Roduit, A24 36

36

Des familles de situations ou de tâches complexes

Des tâches complexes et inédites, mais suffisamment équivalentes

→ un paramétrage avec des éléments invariants

→ un habillage des situations avec différentes mises en scène

G. Roduit, A24 37

37

Une méthodologie ou des familles de tâches ?

Objectifs généraux de formation Plan d'études, Ecole de maturité, Vaud 2024

Méthodologie
L'approche méthodologique est la plus variée possible.
Elle comprend :

- l'entraînement au raisonnement par les méthodes inductives et déductives;
- l'analyse rigoureuse de documents écrits et audiovisuels et la critique des résultats obtenus;
- l'analyse des différents courants de la pensée économique et leur confrontation aux faits;
- l'examen et le traitement de situations pratiques;
- la recherche, le traitement, la mise en forme, la transmission, le classement et l'utilisation de l'information, à l'aide de technologies adéquates;
- le travail par projets;
- la mise en situation par des jeux de rôle, de simulation et d'entreprises;
- la rédaction de travaux personnels et leur présentation écrite et orale.

G. Roduit, A24 38

38

52 MÉTHODES Pratiques pour enseigner

16 MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

CENTRE DE PÉDAGOGIE UNIVERSITAIRE
UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE
JUN 2017

Enigmes	Tests	Rhétorique	Mix audio	Jazz	Vidéos	Mémoire
Photos scolaires	Cocologie	MathEnigmes	PedagoTube	Ressources	PedagoTet	

Les stratégies www.PedagoNet.Com
Ressources facilitant l'apprentissage

Les stratégies d'enseignement et d'apprentissage

Ces stratégies d'enseignement et d'apprentissage sont placées à titre de suggestions. Elles ne conviennent pas forcément à toutes les matières ni à toutes les personnalités.

[Liste et définitions](#)

G. Roduit, A24 39

39

Exercice

Peut-on rassembler des propositions d'activités diverses dans des familles de tâches spécifiques en droit ?

Peut-on déterminer les familles de tâches complexes propres aux compétences juridiques que l'on veut faire maîtriser à nos élèves ?

G. Roduit, A24 40

40

Exercice

- Voici des propositions de compétences qu'il serait possible d'exercer en droit, ainsi que quelques ressources que les élèves devraient mobiliser lors de l'exercice de ces compétences.
- *Comme il ne s'agit que de propositions imparfaites, vous pouvez reformuler les compétences et compléter la liste des ressources à mobiliser.*
- Mais, pour avoir tous les éléments de la définition d'une compétence, il s'agit de **proposer des familles de tâches complexes** qui seraient adéquates pour l'exercice concret de chacune de ces compétences.

G. Roduit, A24

41

41

Des compétences pour l'enseignement du droit : quels avantages ?

- Une prise en compte des sciences de l'éducation
 - La recherche du sens et de l'implication des élèves
 - La fin de la tyrannie du programme par contenus
 - Le travail en groupes d'élèves à l'honneur
- Un lien plus fort avec une conception large du droit en tant que discipline des sciences humaines
 - Eviter la dérive positiviste et l'illusion d'une *vérité* juridique à apprendre
 - Des savoirs toujours contextualisés
 - Et au-delà des savoirs: des questions, des problèmes et des concepts pour rendre le droit vivant et pertinent afin de mieux comprendre le monde d'aujourd'hui

G. Roduit, A24

42

42

**Des
compétences
pour
l'enseignement
du droit : une
doxa à
questionner ?**

- Un enseignement exigeant, révolutionnant la posture du « maître » dans sa classe
- Un enseignement qui semble chronophage !
- Une nouvelle manière de planifier l'enseignement
- Une logique d'enseignement à questionner...
(la place des savoirs, la compétitivité, l'évaluation,...)

G. Roduit, A24

43

43

**Quelques
références
sur la notion
de
compétence**

- JONNAERT Ph., *Compétences et socioconstructivisme, un cadre théorique*, Bruxelles, De Boeck, 2009.
- PERRENOUD Ph., *Construire des compétences dès l'école*, Paris, ESF, 2008.
- POUMAY M., TARDIF J., GEORGES F. (dir.), *Organiser la formation à partir des compétences*, De Boeck, 2017
- REY B., *La notion de compétence en éducation et formation*, Bruxelles, De Boeck, 2014.
- ROEGIERS X., (en col. Avec DE KETELE J.-M.), *Une pédagogie de l'intégration. Compétences et intégration des acquis dans l'enseignement*, Bruxelles, De Boeck, 2004.
- TARDIF M., DESBIENS J.-F. (dir.), *La vogue des compétences dans la formation des enseignants : bilan critique et perspectives d'avenir*, Québec, PUL, 2014.

G. Roduit, A24

44

44

Quelques références sur la formation des contrats

- GEISSBÜHLER G., *Le droit des obligations* (vol. 1 : partie générale), Zürich/Bâle/Genève, Schulthess, 2020.
- TERCIER P., PICHONNAZ P., *Le droit des obligations*, Zürich/Bâle/Genève, Schulthess, 2019.
- PICHONNAZ P., *Les grands arrêts du droit des obligations; résumé des arrêts de la partie générale*, Zürich/Bâle/Genève, Schulthess, 2021.
- CARRON B., WESSNER P., *Le droit des obligations : Partie générale*, Berne, Stämpfli, 2022.